# Complicité de non présentation d'enfant...

---
Par Aktarus

Bonjour à tous, voilà mon problème :

Mon fils a 10 ans, depuis toujours sa mère le manipule et tente par tous les moyens de m'empêcher de le voir.

J'ai demandé la mise en place d'une AEMO il y a 4 ans...

Nous avons changé d'éducateur il y a 2 ans de cela. Sans voir le coup venir (je commençais à croire que toutes ces histoires c'était du passé, et que la mère de mon fils pensait enfin à préserver son enfant), la mère a manipulé l'éducateur contre moi.

Profitant de sa position de force, elle a recommencé à ne plus me présenter mon fils. Elle a également coupé toute communication entre moi et mon fils, je ne peux même pas lui parler au téléphone.

Cette situation dure depuis plus d'un mois. Un mois sans aucune communication avec mon fils. Je précise pour ceux qui vont me répondre que c'est pas si terrible, que par le passé elle m'a privé de mon fils pendant 2 ans...

Elle a également demandé une révision du jugement de garde (en procédure rapide, je sais plus comment ça s'appelle). Sur ce point, je vais gagner à n'en pas douter. La JAF était largement en ma faveur, elle a même engueulé la mère.

Le problème, c'est que l'éducateur pourrait intervenir (par exemple aller prendre mon fils à l'école pour me le remettre, ou faire une alerte à la Juge pour enfant), mais il ne fait rien. J'ai enregistré nos communications, et il me dit que c'est bien comme ça, qu'il est d'accord avec la mère, et qu'il attend le verdict de la JAF.

Bien comme ça ? Le verdict est dans plus de deux semaines et cet éducateur approuve que la mère contrevienne au jugement de garde, et approuve que je ne communique plus du tout avec mon fils tout ce temps...

Mais en ce qui concerne cet éducateur, cela va encore plus loin... Il boit littéralement toutes les paroles de la mère, et ricane quand je tente de m'expliquer. Par exemple j'ai tenté d'appeler mon fils à l'école. L'institutrice a refusé. Je n'ai rien dis, j'ai compris qu'elle était elle aussi manipulée, j'ai raccroché. Suite à cet événement, l'éducateur m'envoie un mail agressif, en disant que j'ai fait pression sur l'école pour parler à mon fils. Comment peut il dire que j'ai fait pression ?? Il dit cela simplement parce que la mère lui a donné cette version, alors qu'en réalité j'ai simplement demandé à parler à mon fils, puis j'ai raccroché.

A l'issue du verdict de la JAF, qui me sera favorable, je vais porter plainte pour non présentation d'enfant. Cependant, je ne sais pas quoi faire par rapport à cet éducateur. Il est complice de non présentation d'enfant, et je pense qu'il doit être mis en accusation également.

Merci pour vos réponses,

Cordialement.